

Réaménagement de la cour de l'école élémentaire Paul Bert pour faire face au changement climatique

Vendredi 5 septembre après-midi, la municipalité d'Antony a inauguré la cour de l'école élémentaire Paul Bert qui a été réaménagée. Ce projet s'inscrit dans une démarche de rénovation progressive des cours d'école en intégrant les enjeux de développement durable tout en mettant en place des espaces ludiques partagés par tous.

Adaptation des cours au dérèglement climatique

La Ville a démarré en 2022 un programme de rénovation progressive de ses 29 cours d'école élémentaires et maternelles et souhaite s'engager dans le réaménagement d'une cour d'école par an. A ce jour, 4 cours d'écoles ont été rénovées.

Les objectifs du programme ? Réaménager les cours d'école en les adaptant aux enjeux environnementaux notamment par la végétalisation, la désimperméabilisation des sols, l'infiltration des eaux de pluie et en repensant les usages et les pratiques pédagogiques et ludiques de l'espace en lien avec la nature, le cycle de l'eau et le jardinage.

Un diagnostic de toutes les cours d'écoles de la Ville a été réalisé et il permet de planifier les projets de rénovation.

Création de nouveaux espaces

La cour de l'école élémentaire Paul Bert couvre une surface de 2 123 m². La surface désimperméabilisée est de 554 m² et celle végétalisée est de 145 m². Six arbres sur tige et un arbre cépée ont été plantés.

La conception du projet d'aménagement a été menée par le service Etudes et Travaux de la Direction du Paysage et des Espaces Verts de la Ville.

Les travaux ont démarré en juillet 2024 et ont été finalisés en janvier 2025 par des plantations.

Au préalable, une concertation autour d'une maquette du projet a été menée avec les équipes pédagogiques, les enfants et les parents d'élèves concernés afin de définir le meilleur projet.

Celui-ci réorganise l'espace pour répondre aux enjeux environnementaux et offrir une cour plantée, ombragée avec des espaces de jeux et de convivialité plus naturels.

Le programme a ainsi prévu de réduire l'effet d'îlot de chaleur par du mobilier d'ombrage (pergola) et des arbres, d'aménager une zone de sport délimitée avec une dimension ajustée, de créer des zones calmes (avec jardin et terrasse à l'ombre) pour améliorer l'équilibre entre zones actives et zones calmes. Des espaces végétalisés sont créés et les pieds des arbres existants sont désimperméabilisés. L'infiltration des eaux pluviales est favorisée dans les sols perméables. Le nombre de places pour s'asseoir est plus important. Ces aménagements permettent aux enfants de mieux observer la nature.

La Ville, dans tous ses aménagements, d'espaces verts et de voirie, prévoit désormais des espaces de fraîcheur et l'utilisation de revêtements clairs pour limiter les effets de la canicule en ville.

La transformation de l'intégralité des 29 cours d'école représentera à terme un budget d'environ 7,5 millions d'euros.

Montant des travaux

Le montant des travaux s'est élevé à 196 000 € HT, soit 235 000 € TTC.

La Ville a bénéficié de subventions de l'agence de l'eau Seine Normandie de 50 000 € HT et de la Métropole du Grand Paris de 25 500 € HT, soit 39 % du montant HT de l'opération.

CONTACT

Béatrix Coupeau-Audic — Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43 · beatrice.coupeau-audic@ville-antony.fr